

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant, responsable de la mise sur le marché :

MILLE S.A.S. – PA La Grange Blanche 84350 COURTHEZON

déclare que l'équipement de protection individuelle neuf, décrit ci-après :

- Chaussure de travail à usage de protection individuelle
- **Référence : RANGEBOOT BG S3 CI SRC**
- **Code article : RABA3**

EST CONFORME AU MODELE AYANT FAIT L'OBJET DE L'ATTESTATION
D'EXAMEN CE DE TYPE : **N°0075/008/161/01/13/0018 - EXT 09/06/13**

Délivrée par
CENTRE TECHNIQUE DU CUIR
Parc Scientifique Tony Garnier
4, rue Hermann Frenkel
69367 LYON CEDEX 07

Et, est soumis à l'une des procédures mentionnées à l'article R. 4313-82, à savoir : la procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance décrite par les articles R. 4313-62 à R. 4313-74 du code du travail sous le contrôle de l'organisme habilité : Bureau Veritas Certification 60, avenue du Général de Gaulle 92046 Paris La Défense CEDEX.

Fait à Courthézon,
Le 17 juin 2013



Par Nicolas MILLE
Président du Directoire